

BUREAU EXECUTIF

Mardi 11 janvier 2022

20H00 / 20H45

VISIOCONFERENCE

Membres présents :

OREGGIA Gérard	Président	Aubagne Triathlon
GIANNINI Véronique	Vice-présidente	Stade Laurentin Triathlon
MAILHES Thierry	Secrétaire général	Istres Sports Triathlon
BERTOLINO Patricia	Vice-présidente	Sardines Triathlon

Membres excusés :

RUELLE Mireille	Trésorière générale / Vice-présidente	Antibes Triathlon
CHEVAL Christophe	Vice-président	Sporting Club Marseille

Invités à titre consultatif :

PAOLI Vincent	Directeur Général
NAVARRO Marine	Chargée Administratif et développement
PETRICOLA Damien	Chargé de Communication et Marketing

Plus de la moitié des membres du bureau exécutif (BE) étant présents, ainsi qu'au moins deux membres parmi le Président, le Secrétaire général et le Trésorier général, Gérard OREGGIA ouvre la séance, souhaite la bienvenue aux participants et précise que Damien PETRICOLA fera office de secrétaire de séance. Thierry MAILHES, présente l'ordre du jour.

Ordre du jour :

1. Validation du budget prévisionnel 2022
2. Validation expert-comptable
3. Echancier Pro Team Sport
4. Validation de l'ordre du jour des AG du 5 mars 2022
5. Validation de l'ordre du jour des CA du 24/01 et du 28/02
6. Questions diverses

1. Validation du budget prévisionnel 2022

En l'absence de la trésorière générale Mireille RUELLE, Vincent PAOLI, Directeur général, présente le budget prévisionnel 2022, commission par commission. Afin d'équilibrer le budget, certaines demandes des commissions n'ont pu être exhaussées. Chaque commission sera informée des coupes effectuées lors des réunions de février.

Le budget s'établit à 854 695€, en nette hausse par rapport à 2021.

Contre : 0

Abstention : 0

Ce budget prévisionnel est adopté à l'unanimité par le BE et devra être validé par le Conseil d'administration qui se réunira le 24 janvier 2022.

2. Validation expert-comptable

Conformément aux statuts de la Ligue Provence-Alpes - Côte d'Azur de Triathlon (PACATRI), le BE doit confier obligatoirement à un expert-comptable inscrit à l'Ordre des Experts-comptables, choisi en dehors des membres du Conseil d'administration, une mission de présentation des comptes annuels.

La Commission régionale financière propose à l'ensemble des membres du BE le même cabinet d'expertise comptable que celui de la saison 2021 à savoir : *Aix@compta - 2290 Route des Milles, 13510 Éguilles.*

Contre : 0

Abstention : 0

Le cabinet d'expert-comptable est adopté à l'unanimité.

3. Echancier Pro Team Sport

Le 18 décembre 2021, Gérard OREGGIA informait les membres du Conseil d'Administration (CA) que les licences du club Pro Team Sport avaient été bloquées suite au non-paiement de certaines factures. Depuis, un échancier, courant du 5 janvier au 5 juin 2022 a été élaboré et la première traite a été honorée.

4. Validation de l'ordre du jour des AG du 5 mars 2022

L'Assemblée générale de PACATRI aura lieu le samedi 5 mars 2022. Le BE propose l'ordre du jour suivant :

Ordre Du Jour - Assemblée Générale Extraordinaire - Ligue Provence-Alpes – Côte d'Azur de Triathlon

1. Proposition et approbation des modifications statutaires

Ordre Du Jour - Assemblée Générale Ordinaire - Ligue Provence-Alpes - Côte d'Azur de Triathlon

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire 2020
2. Rapport moral du président
3. Rapport d'activité du secrétaire général
4. Rapport financier du trésorier général, validation des comptes 2021 et affectation du résultat 2021
5. Quitus au conseil d'administration
6. Élection au conseil d'administration (1 poste)
7. Proposition et approbation du budget prévisionnel 2022
8. Proposition des coûts 2023
9. Élections des représentant.e.s des clubs
10. Questions diverses

Cet ordre du jour devra être validé par le Conseil d'administration qui se réunira le lundi 24 janvier 2022.

5. Validation de l'ordre du jour des CA du 24/01 et du 28/02

Conformément aux statuts de PACATRI, le BE fixe l'ordre du jour du Conseil d'administration. Ainsi, le BE propose l'ordre du jour suivant :

- Conseil d'administration du 24/01/2022
 1. Validation de l'ordre du jour des AG du 5 mars 2022
 2. Validation du budget prévisionnel 2022
- Conseil d'administration du 28/02/2022
 1. Validation de la situation comptable au 31/12/2021

6. Questions diverses.

Pas de questions diverses.

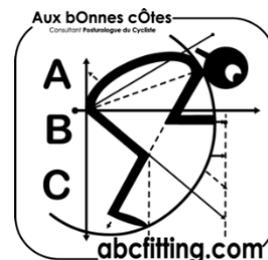
Plus aucun sujet n'étant à l'ordre du jour, Thierry MAILHES clôture la séance et remercie de leur participation les membres du BE, ainsi que les salariés de PACATRI.

Gérard OREGGIA - Président

Thierry MAILHES - Secrétaire général



Merci à nos partenaires !



Ligue Provence – Alpes – Côte d'Azur de Triathlon
Centre d'affaires La Valentine – 7 montée du commandant de Robien
13011 Marseille
Contact : contact@triathlonpaca.com – 09 51 95 98 64